

# Notre organisation

**APTITUDE** est une structure évaluatrice composée d'une équipe de deux gestionnaires (pôle administratif), d'évaluateurs répartis sur l'ensemble du territoire du GIE et d'un responsable opérationnel.

## Deux phases de montée en charge :

### 01/07/2018

- démarrage sur 3 départements (08/51/88)
- avec 15 évaluateurs

### 01/01/2019

- les 7 départements couverts
- avec 25 évaluateurs

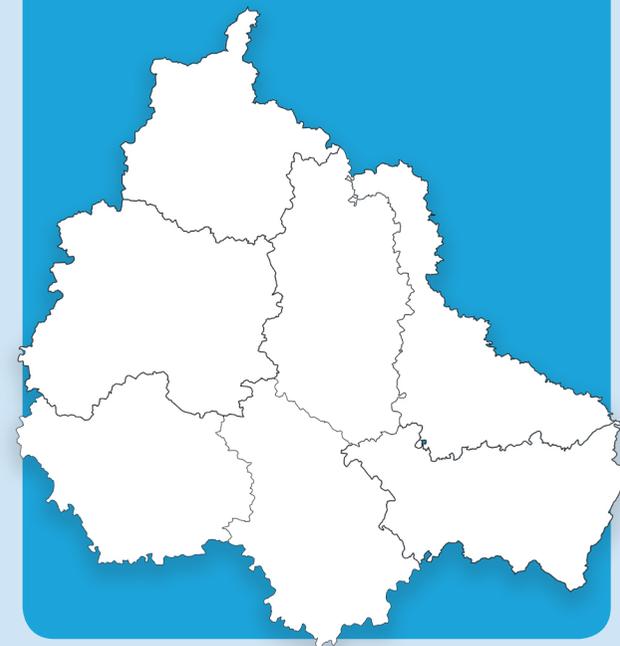
## À terme :

- 18 000 évaluations/an
- 800 évaluations/évaluateur
- Un métier d'évaluateur professionnalisé
- Des activités appelées à se diversifier



Un GIE créé pour la prévention de la perte d'autonomie à domicile.

Une structure évaluatrice inter régime sur 7 départements du Nord-Est.



**Siège social :**  
Direction : Gilles CHANDUMONT  
15 avenue Paul Doumer  
54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

**Siège administratif :**  
Responsable : Pauline MOUGEL  
8 avenue Général-de-Gaulle  
88000 ÉPINAL

**Téléphone : 03.29.64.09.50**

**Courriel : [contact@gie-aptitude.fr](mailto:contact@gie-aptitude.fr)**



## LE GIE APTITUDE

Aptitude, le Groupement d'Intérêt Economique a été créé fin 2017 par les caisses de retraites compétentes sur les 7 départements du GIE ( Carsat Nord-Est, MSA, Sécurité Sociale des Indépendants).

Aptitude a pour mission d'évaluer les besoins des personnes âgées à domicile afin de préconiser des plans d'aides individuelles.

Aptitude est une structure évaluatrice inscrite dans la démarche "pour bien vieillir". Elle a été créée pour uniformiser l'offre d'évaluation, indépendamment du régime d'affiliation et du département de résidence.

Aptitude est le prolongement de la dynamique de prévention engagée avec l'association inter régime "Label Vie".

## Nos missions

- Réaliser les évaluations des besoins des personnes âgées GIR 5 et 6, ressortissantes des caisses de retraite en vue de l'attribution d'un plan d'aides
- Repérer les risques domestiques et évaluer l'adaptabilité et l'accessibilité du logement
- Promouvoir les actions de prévention collectives et les aides à l'adaptation et l'amélioration de l'habitat

## Nos objectifs

- Aider la personne à formaliser les besoins nécessaires à la mise en œuvre de son projet de vivre mieux chez elle le plus longtemps possible
- Établir des préconisations d'actions en réponse aux besoins identifiés, les prioriser et prendre en compte l'offre de services disponible dans l'environnement de la personne
- Faciliter la prise de décision de la caisse

## Nos engagements

- Prévenir la perte d'autonomie
- Prévenir l'isolement social
- Préserver les conditions de vie
- Identifier les risques de précarisation
- Favoriser l'accès aux droits et aux soins
- Sensibiliser et donner des conseils en prévention

